

## CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION

XSQUARE Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 euros dont le siège social est à MENTHON SAINT BERNARD (74290) au 180 allée Hippolyte Taine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANNECY sous le numéro 820 180 388.

### OBJET :

XSQUARE est une agence d'organisation et d'évènementiel qui s'appuie sur les infrastructures de ses partenaires. Les activités que propose la société XSQUARE sont pour la plupart sous la responsabilité de sociétés tierces prestataires, XSQUARE agissant en qualité de mandataire.

Les documents qui sont associés aux produits et/ou services présents sur le site, tels que descriptifs, fiches techniques/conseils, photographies, dessins ou tout autre type d'information, sont donnés pour la plupart par les prestataires assurant l'activité. Le caractère erroné et/ou incomplet de l'information fournie sur le site <http://www.xsquare.fr>/ne saurait remettre en question la validité d'une commande passée par le client.

Les photos accompagnant lesdites offres ne sont pas contractuelles.

Les présentes conditions générales de prestation régissent les rapports de XSQUARE avec ses clients. Elles prévalent sur toute autre stipulation émanant du client.

Le simple fait pour le client d'effectuer une commande vaudra consentement définitif et irrévocable de sa part sur les présentes conditions.

### FORMATION DU CONTRAT :

Les commandes passées par le client par l'intermédiaire de la validation du bon de commande engagent le client dès réception du document signé. Toute commande parvenue à XSQUARE est réputée ferme et définitive.

Toute commande implique son acceptation aux présentes conditions générales que le client reconnaît avoir consultées.

### PREUVE DE LA TRANSACTION :

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de XSQUARE dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

### CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITE :

Le client est informé que le déroulement de l'Activité pourrait subir d'éventuelles modifications en raison soit d'un événement indépendant de la volonté du Prestataire (conditions météorologiques, d'organisation ou de réalisation) soit de décisions provenant des autorités compétentes concernées (sécurité). Le client sera informé, dans la mesure du possible et le plus rapidement possible, de ces éventuels changements par XSQUARE.

### ASSURANCES SPECIFIQUES :

Si nécessaire, il appartient au client de souscrire, à sa charge, des assurances spécifiques additionnelles, pour s'assurer en Assistance- Rapatriement, Frais de recherche et de Secours, Report de l'activité, Invalidité Décès etc.

### ENGAGEMENT DE MOYENS :

XSQUARE s'engage à tout mettre en œuvre pour atteindre l'objectif de la prestation dans les limites précisées dans le cadre de la vente. A cet effet, les moyens matériels, humains ainsi que les durées d'exécution seront respectées conformément au détail de la commande.

En aucun cas XSQUARE ne saurait être tenue par une obligation de résultat.

### RESPONSABILITE :

La société XSQUARE est mandatée par le prestataire pour proposer par internet et sur tout support, pour le compte de ce dernier des prestations de loisirs, sportives, gastronomiques, culturelles ou autres. Dans ce cadre, la responsabilité de la société XSQUARE ne peut être engagée pour une prestation dont la mise en œuvre est réalisée par un prestataire.

La responsabilité directe de la société XSQUARE ne pourra être engagée en cas de survenance des faits suivants :

- Vols, pertes de fonds et de valeurs appartenant au client ou aux participants,
- Accidents corporels ou matériels subis par le client ou les participants,
- Coups ou blessures que le client ou les participants pourrait causer à eux-mêmes ou à des tiers à l'occasion de l'activité,
- Dommages, directs ou indirects, et de quelque nature que ce soit, susceptibles d'atteindre les objets ou matériels déposés par le client ou les participants,

- Dommages, directs ou indirects, et de quelque nature que ce soit, que le client ou les participants pourrait causer à l'encontre d'un ou plusieurs prestataires,
- Dégradations causées par le client ou les participants aux matériels, équipements et/ou locaux, d'un ou plusieurs prestataires intervenant au titre du contrat. Les réparations et remboursements qui apparaîtraient nécessaires suite aux dégradations précitées seront à la charge exclusive du client qui s'engage à en supporter les coûts de remise en état.

En outre XSQUARE se réserve pour certaines prestations, la possibilité de demander la signature d'une décharge préalable au client.

#### VALIDITE DE L'OFFRE :

Nos offres s'entendent sous réserve de faisabilité à la date de la prestation. Nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler le programme ou l'activité si :

- les conditions de sécurité ou d'organisation l'exigent
- en cas d'événements extérieurs tels que les conditions météorologiques ou l'indisponibilité graves des infrastructures empêchant la nature même de la prestation.

Dans ces cas XSQUARE s'engage à reprogrammer dans les plus bref délais la prestation ou en cas d'impossibilité, à rembourser le client. En aucun cas, la responsabilité de XSQUARE ne pourra être engagée.

La réalisation de la prestation marquera la fin des relations contractuelles entre les parties au titre de la commande passée.

#### PRIX :

Les prix indiqués sont exprimés en EUROS TTC aux taux de taxes en vigueur.

Ils comprennent toute prestation expressément incluse dans le bon de commande.

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en EUROS. Elles pourront être exceptionnellement payées en US dollars, après accord exprès.

XSQUARE se réserve le droit de refuser d'honorer une commande d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel une action en paiement serait en cours.

Les prix indiqués sur tout support à l'exception du bon de commande sont des prix affichés à titre indicatif et ne sauraient être en aucune manière considérés comme contractuels.

#### PAIEMENT :

Sauf autres modalités prévues expressément, le paiement du prix s'effectue comptant au jour de la prestation.

Un acompte s'élevant à 50% du prix de la prestation est exigé lors de la signature du bon de commande.

Le paiement du solde du prix s'effectue comptant, au plus tard au jour de la prestation. Le client choisit le mode de paiement parmi ceux proposés: chèque ou virement bancaire. Ne sont pas considérés comme libératoires de la dette la remise d'un chèque ou d'un virement tant que ceux-ci ne sont pas débités.

##### a) Chèque

Le paiement par chèque n'est possible que pour les chèques en EUROS tirés sur une banque française. Le chèque devra être établi à l'ordre de la société XSQUARE, et envoyé à l'adresse de son siège social : XSQUARE – 180 Allée Hippolyte Taine – 74290 MENTHON-SAINT-BERNARD

##### b) Virement bancaire

Un RIB de la SAS XSQUARE est transmis sur la facture adressée au client afin d'effectuer le virement.

La société XSQUARE se réserve la possibilité de suspendre la réalisation de la prestation, sans mise en demeure préalable, en cas de non-paiement de la totalité des sommes qui lui sont dues au jour de la prestation.

#### ANNULATION :

Aucune annulation de commande à l'initiative du client ne peut intervenir sans le paiement des frais engagés assortis d'une indemnité compensatrice de 50% du montant total de la facture. L'acompte versé est a minima conservé.

Toute notification d'annulation de la part du client doit être adressée à XSQUARE, soit par lettre recommandée avec accusé de réception soit par retour de courriel formel provenant de son Président. L'envoi de cette notification doit intervenir au moins 45 jours avant la date de l'évènement, à défaut les sommes correspondantes seront dues en totalité.

Seule la société XSQUARE est habilitée à évaluer les évènements extérieurs ou circonstances constitutives de cas de force majeure nécessitant l'annulation ou le report de la prestation.

#### RETRACTATION :

L'article L.121-20-4 prévoit que les prestations de loisirs qui doivent être fournis à une date ne rentrent pas dans le champ du droit de rétractation de 7 jours.

Toutefois XSQUARE confère à ses clients non professionnels un droit de rétractation pendant une durée de 7 jours, à compter de l'acceptation de l'offre par validation écrite du bon de commande, lui permettant d'obtenir le remboursement ou l'échange du produit pour une prestation datée ou non datée quelques soit les moyens de paiement.

#### MODIFICATION :

XSQUARE peut être contraint de modifier un élément du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, pour des raisons climatiques, des motifs inspirés par l'intérêt général, ou la sécurité des participants. En aucun cas, sa responsabilité ne pourra être recherchée de ce fait.

XSQUARE apporte le plus grand soin à la sélection de ses partenaires. Il peut cependant arriver à l'un d'entre eux d'être contraint de modifier ou de ne plus proposer son activité. Si cette situation se présente, XSQUARE proposera de choisir une autre activité pour la même valeur.

#### PROPRIETE INTELLECTUELLE :

L'ensemble des logos, marques, dessins et modèles figurant sur le site <http://www.xsquare.fr/> sont la propriété de XSQUARE ou de ses partenaires.

Toute reproduction partielle ou complète, quel que soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite sans le consentement des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.

#### RECLAMATIONS :

Toute réclamation relative à une activité devra nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnée des pièces justificatives, à l'adresse suivante :

XSQUARE – 180 Allée Hippolyte Taine – 74290 MENTHON-SAINT-BERNARD.

Toute réclamation doit nous être retournée 10 jours au plus tard après la date de réalisation de l'activité. Aucune réclamation ne pourra être prise en compte après ce délai.

#### LANGUE DU CONTRAT / DROIT APPLICABLE :

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

#### REGLEMENT DES DIFFERENDS :

En cas de contestation quelconque relative à l'exécution, l'interprétation ou la résiliation du présent contrat, le litige sera réglé ainsi qu'il suit :

- Réclamation :

Toute réclamation doit être adressée au siège de la société XSQUARE, 180 allée Hippolyte Taine, 74290 MENTHON-SAINT-BERNARD

- Médiation :

En cas d'échec de la demande de réclamation, auprès de la société XSQUARE ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le client non professionnel peut soumettre le différend l'opposant à XSQUARE à un médiateur, l'association JURIMEDIATION, dont le siège social est à ANNECY (74000), 9 rue Guillaume Fichet (Numéro préfectoral 074101328 ; site : <http://www.juri-mediation.fr>; Tél. 04 50 45 60 80) qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

Les parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

La procédure finit par un règlement amiable du médiateur ou d'une autre autorité compétente.

- Compétence territoriale :

Pour tout litige relatif à la commande et aux présentes conditions générales, le tribunal compétent sera celui du lieu du domicile du défendeur non professionnel ou celui du lieu de livraison effective du produit si le client est un non professionnel.

Lorsque le client est un professionnel agissant pour les besoins de son activité, le tribunal compétent sera le tribunal de commerce d'ANNECY nonobstant toute disposition contraire des conditions générales d'achat du client professionnel.

#### CONFIDENTIALITE DES DONNEES :

Les activités de la société XSQUARE a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La CNIL protège l'utilisation de vos données personnelles et le respect de votre vie privée. En application de la Loi N°78-17 du 06 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant l'inscription impossible. Vous pouvez accéder aux informations et procéder éventuellement aux rectifications nécessaires. Sauf avis contraire de votre part, nous nous réservons la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations. Toute infraction aux dispositions de la présente Loi est prévue et réprimée par les articles 226-16 à 226-24 du Code Pénal.